

Huissiers de Justice associés
39 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Tél: 05.56.48.10.03 (LE MATIN)
Fax : 05.56.79.34.70
contact@bvm33.com
www.bvm-huissier-bordeaux.com
CB sécurisée par tél/internet

PROCES-VERBAL DE TENTATIVE D'EXECUTION

Le DIX SEPT DECEMBRE
DEUX MILLE DIX NEUF

Dossier suivi par :

Références à Rappeler :

1905644/S72/MB

Edité le 16.12.2019

Nous, Pascal BACLE, Marie-Laure VANLERBERGHE, Dominique MENALDO, Morgane-Claire LOIZILLON Huissiers de Justice Associés de la SELARL BVM, Société titulaire d'un office d'huissier de justice dont le siège est à Bordeaux (Gironde) 39, rue François de Sourdis, l'un d'eux soussigné

A :

S.A.S LA KANTINE DES COPINES
171, rue Marcel Dassault

33260 LA TESTE DE BUCH
Où étant et parlant à comme il est dit en fin d'acte

A LA DEMANDE DE :

URSSAF AQUITAINE, dont le siège social est situé Quartier du Lac, 3, rue Théodore Blanc à BORDEAUX Cedex (33084), agissant poursuites et diligences de son représentant légal, domicilié en cette qualité audit siège social

Elisant domicile en mon Etude,

AGISSANT EN VERTU :

- une contrainte de Mr le Directeur de l'organisme requérant, ou de son délégataire de BORDEAUX en date du 15.10.2019

<u>Dossier :</u>	<u>Nature de créance :</u>
1905644	Cotisations sociales, 2e Trim 17, 3e Trim 17, 4e Trim 17, Janv. 18, Fevr. 18, Mars 18, Avril 18, Mai 18, Juin 18
	<u>Références :</u> 72700000065259977000525191020631
- une contrainte de Mr le Directeur de l'organisme requérant, ou de son délégataire de BORDEAUX en date du 02.04.2019

<u>Dossier :</u>	<u>Nature de créance :</u>
1902163	Cotisations sociales, Juil. 18, Aout 18, Sept. 18, Oct. 18
	<u>Références :</u> 72700000065333014200525665580631
- une contrainte de Mr le Directeur de l'organisme requérant, ou de son délégataire de BORDEAUX en date du 06.08.2019

<u>Dossier :</u>	<u>Nature de créance :</u>
1904427	Cotisations sociales, Mai 19
	<u>Références :</u> 72700000065362403100527249870631
- une contrainte de Mr le Directeur de l'organisme requérant, ou de son délégataire de BORDEAUX en date du 13.08.2019

<u>Dossier :</u>	<u>Nature de créance :</u>
1904491	Cotisations sociales, Nov. 18, Dec. 18, Janv. 19
	<u>Références :</u> 72700000065333014200526345550631

Et à défaut d'avoir déféré à un précédent commandement de payer, ou à l'injonction de communiquer valant commandement,

JE VOUS FAIS ITERATIF COMMANDEMENT DE PAYER LES SOMMES SUIVANTES :

Dossier : 1905644

♦ COTISATIONS	12942,00
♦ MAJORATIONS DE RETARD	1207,00
♦ PENALITES DE RETARD.....	3853,10
♦ FRAIS EXECUTION TTC	417,54
♦ Emolument A444-31	18,48
♦ Versements effectués.....	-3249,42
Total dossier 1905644	15188,70

Dossier : 1902163

♦ COTISATIONS	2329,55
♦ MAJORATIONS DE RETARD	437,00
♦ FRAIS EXECUTION TTC	71,98
♦ Emolument A444-31	20,75
Total dossier 1902163	2859,28

Dossier : 1904427

♦ COTISATIONS	1959,00
♦ MAJORATIONS DE RETARD	101,00
♦ FRAIS EXECUTION TTC	41,09
♦ Emolument A444-31	26,93
♦ Versements effectués.....	-973,00
Total dossier 1904427	1155,02

Dossier : 1904491

♦ COTISATIONS	3870,54
♦ MAJORATIONS DE RETARD	334,00
♦ FRAIS EXECUTION TTC	71,98
♦ Emolument A444-31	36,07
♦ Versements effectués.....	-2577,46
Total dossier 1904491	1735,13

♦ Coût de la Main Levée	113,08
♦ Coût de l'acte ttc.....	100,30

SOLDE A PAYER en Euros

21 151,51

MORGANE-CLAIRE LOIZILLON

Les contestations relatives à la présente saisie-vente, sont portées devant le juge de l'exécution du lieu de la saisie, Tribunal de Grande Instance de Bordeaux, Rue des Frères Bonie, 33000 BORDEAUX, dans le délai d'un mois à compter de la date figurant en tête des présentes si la contestation porte sur l'insaisissabilité des biens inventoriés, sans délai pour toute autre motif de forme ou de fond.

Si la saisie-vente porte sur un véhicule terrestre à moteur :

Vous demandant dès à présent, d'avoir à nous délivrer immédiatement et sans délai en nos bureaux les éléments suivants : clés du véhicule, carte grise du véhicule et, d'avoir à nous justifier du titre de propriété savoir la facture d'achat ou l'acte de cession/acquisition.

SELARL BVM

Huissiers de Justice associés
39 rue François de Sourdis
33000 BORDEAUX
Tél: 05.56.48.10.03 (LE MATIN)
Fax : 05.56.79.34.70
contact@bvm33.com
www.bvm-huissier-bordeaux.com
CB sécurisée par tél/internet

PROCES VERBAL de SIGNIFICATION
de PV TENTATIVE D'EXECUTION (R)

En date du DIX SEPT DECEMBRE
DEUX MILLE DIX NEUF

Références :

1905644/P23/1905644

A LA DEMANDE DE URSSAF AQUITAINE

SIGNIFIE A S.A.S LA KANTINE DES COPINES
171, rue Marcel Dassault
33260 LA TESTE DE BUCH

Où étant, nous Huissier de Justice susdit et soussigné, nous sommes transporté à l'adresse ci-dessus indiquée, où les portes sont demeurées fermées, et ce malgré nos appels répétés.

N'ayant pu rencontrer les représentants prévus par la loi et habilités à nous assister, nous avons laissé un avis de notre passage priant la partie débitrice de se rapprocher de notre Etude dans le délai de 48 heures pour régularisation, sous peine d'exécution forcée.

Etant donné ce qui précède, nous avons transformé le présent acte en procès-verbal de TENTATIVE d'exécution pour servir et valoir ce que de droit.

La copie du présent acte comporte 2 feuilles.

Visa de l'Huissier de Justice des mentions relatives à la signification

MORGANE-CLAIRE LOIZILLON



COUT ACTE (Décret 096-1080 du 12.12.1996)	
DROITS FIXES	
Article 6 & 7.....	40,76
DROIT D'ENGAGEMENT DE POURSUITES	
Article 13.....	
FRAIS DE DEPLACEMENT	
Article 18.....	7,67
H.T.	48,43
TVA 20,00%.....	9,69
TAXE FORFAITAIRE	
Article 20.....	
LETTRE	
Article 20.....	
DEBOURS.....	
T.T.C.	58,12